

---

## Définition des soins palliatifs

Les soins palliatifs visent à soulager la souffrance, à améliorer la qualité de vie et à accompagner vers le décès.

Les soins palliatifs sont prodigués pour aider les patients et leurs proches à :

- faire face aux problèmes physiques, psychologiques, sociales, spirituels et pratiques de la maladie, ainsi qu'aux attentes, besoins, espoirs et craintes qui y sont associés;
- se préparer à accomplir les tâches de fin de vie définies par le patient et à affronter l'étape de la mort;
- surmonter les pertes et la peine pendant la maladie et le deuil.

Les soins palliatifs visent à :

- **traiter** tous les problèmes qui surviennent;
- **prévenir** l'apparition de nouveaux problèmes;
- **promouvoir** les occasions d'expériences enrichissantes, de croissance personnelle et spirituelle, et d'accomplissement individuel.

Les soins palliatifs sont destinés aux patients atteints d'une maladie pouvant compromettre leur survie, ou qui risquent d'être atteints d'une telle maladie, ainsi qu'à leurs proches. Quels que soient le diagnostic posé et le pronostic, et indépendamment de l'âge, les soins sont fournis aux personnes qui ont des attentes ou des besoins non comblés et qui sont prêtes à accepter les soins.

Les soins palliatifs peuvent être associés au traitement de la maladie, ou devenir le pôle unique des soins.

Les soins palliatifs sont prodigués de façon optimale par une équipe interdisciplinaire constituée d'intervenants possédant les connaissances et les compétences reliées à tous les aspects du processus de soins propre à leur champ de pratique. Ces intervenants suivent généralement une formation dans une école ou un organisme régi par des normes éducationnelles. Une fois qu'ils ont leur permis d'exercer, les intervenants ont l'obligation de respecter les normes d'éthique professionnelle fixées par les ordres ou les associations professionnels.

### Les origines des « soins palliatifs »

C'est à Dame Cicely Saunders qu'on attribue l'instauration du mouvement des centres de soins palliatifs (*hospice*) au Royaume-Uni, au milieu des années 1960, pour s'occuper des mourants<sup>1</sup>. En 1975, Balfour Mount inventait le terme « soins palliatifs » de façon à avoir un terme unique, acceptable tant en anglais qu'en français, pour introduire le mouvement au Canada (du latin « *palliare* = couvrir d'un manteau »<sup>2</sup>).

Les deux mouvements ont connu beaucoup de succès tant au Canada qu'à l'échelle internationale. Les programmes de soins palliatifs étaient principalement créés dans les grands établissements de soins de santé, tandis que les maisons de soins palliatifs prenaient la forme de programmes communautaires autonomes, principalement menés par des bénévoles. Au fil du temps, ces initiatives individuelles de membres de la communauté ont évolué pour former un mouvement homogène destiné à soulager la souffrance et à améliorer la qualité de vie des personnes qui vivent avec une maladie ou qui vont en mourir.

En anglais, on a créé le terme « hospice palliative care » pour illustrer la convergence des deux formes de soins en un seul mouvement, et leurs normes de pratique communes. Il s'agit du terme accepté à l'échelle nationale pour décrire les soins visant à soulager la souffrance et à améliorer la qualité de vie. Notons cependant que la langue française a laissé tombé le terme « hospice », et que certains organismes anglophones continuent d'utiliser soit « hospice » soit « palliative care », ou tout autre terme similaire et acceptable, dans leur dénomination ou pour décrire les services qu'ils fournissent.

<sup>1</sup> Saunders C. *A personal therapeutic journey*. *BMJ* 1996; 313(7072): p. 1599-1601.

<sup>2</sup> Little W, Fowler HW, Coulson J. *The Shorter Oxford English Dictionary* (Onions CT (ed.)). Toronto, Ontario: Oxford University Press, 1970: 1418.